

INFO ÉCO

NOV
2020

PÔLE DÉVELOPPEMENT

- Achetez Sundgau
- Préparer sa stratégie digitale
- Les aides à la numérisation

• Votre boutique en ligne c'est possible avec Achetezsundgo.fr !



Aujourd'hui, être sur le numérique n'est plus une option, c'est une nécessité !

En ces temps difficiles, la fédération Sund'go, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les Communautés des Communes Sud Alsace Lague, Sundgau et le Pays du Sundgau unissent leurs forces pour vous permettre de mettre votre boutique en ligne rapidement et à moindres frais.

Suite au second confinement, la Fédération Sund'go a décidé l'accès gratuit de la plateforme de marché **Achetezsundgo.fr** pour toutes les boutiques en ligne et ce sans engagement de durée ni obligation de cotisation associative. Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 2020, libre à vous ensuite de d'arrêter ou de poursuivre l'aventure.

Comment accéder à la plateforme ?

Si vous souhaitez réaliser une boutique en ligne sur la plateforme de marché **Achetezsundgo.fr** il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription. Vous recevrez ensuite un courriel de la Fédération Sund'go vous indiquant votre référent numérique et des dates de formations à la mise en ligne de vos produits.



Votre contact SundGo.com : Philippe Janovjak - 06 71 05 11 16 - philippe@sundgo.com



• Préparer sa stratégie digitale

Créer une boutique numérique et vendre en ligne demande une réflexion préalable (quels produits mettre en ligne, quelles marges, quel présentation etc...).

En effet, vendre en ligne n'est pas la simple extension de votre boutique mais une nouvelle boutique numérique avec ses produits et ses nouveaux clients.

Pour vous aider dans votre stratégie numérique, la CCI Alsace Eurométropole vous accompagne gratuitement à travers son programme « DIGI PILOTE ». La mise en place d'une stratégie numérique vous intéresse, contactez Christelle Daguet pour un rendez-vous.

 Votre contact CCI : Christelle Daguet - 03 89 66 78 07 - c.daguet@alsace.cci.fr



• Les aides à la numérisation

- Aides gouvernementales:

Le gouvernement propose un chèque numérique de 500€ aux commerçants et artisans en fermeture administrative ainsi qu'aux restaurateurs et hôteliers. Ce chèque permet de couvrir les coûts liés au lancement d'une **activité en ligne**, tels que la création d'un site internet, l'acquisition d'un logiciel **l'adhésion à une plateforme en ligne** ou la rémunération d'une prestation d'accompagnement. Cette aide financière sera accordée sur présentation de factures à l'Agence de services et de paiement.



- Aides régionales pour les artisans:

La Région Grand Est propose de vous soutenir dans votre numérisation en cofinçant votre projet à **50% pour la création de sites internet** mais aussi pour des simples conseils et de l'accompagnement à la numérisation. **Cette aide d'un montant maximale de 5 000 € pour un montant minimal d'opération de 2 500 € HT** est disponible pour toutes les entreprises inscrites au registre des métiers.



Si vous souhaitez bénéficier de cette aide :

 Votre contact Chambre des métiers : Yannick Guibout - 03 89 46 89 14 - yguibout@cm-alsace.fr



Pôle Développement

7 Rue de Bâle 68210 DANNEMARIE

03 89 07 24 24 // economie@sudalsace-lague.fr